

Madame la Rectrice,

En préambule à cette déclaration et concernant le suivi des personnels et de leurs difficultés nous vous rappelons qu'au premier semestre 2019, la direction des ressources humaines s'est engagée auprès d'une collègue reconnue victime d'agissements répréhensibles de la part d'un membre de l'inspection à établir un dossier d'accident de service. Du fait de la nature des agissements, la collègue a envisagé de porter plainte pour harcèlement, mais du fait de sa santé fragile elle a renoncé à s'engager dans ces démarches. Santé fragile qui a pu motiver, c'est louable, l'engagement pris par la direction des ressources humaines. Devant le délai pris pour la réalisation de cet engagement, à de nombreuses reprises, oralement et par écrit, la DRH a été interrogée et a confirmé. A cette date, 7 octobre 2020 la collègue est sans nouvelle du traitement de son dossier et de la reconnaissance d'imputabilité. A l'heure où on nous vante la gestion des ressources humaines de proximité, cet engagement pris envers une collègue victime sera-t-il tenu ? Nous souhaitons également attirer votre attention sur deux cas de discriminations syndicales patentes et signalées pour lesquelles nous attendons toujours une réaction. L'une d'entre elleqs qui instrumentalise les équipes pédagogiques entraîne actuellement une dégradation de la santé de l'un de nos militants syndicaux, faudra-t-il attendre qu'un accident grave survienne avant de penser à réagir ?

La rentrée scolaire dans le contexte épidémique que connaît le pays n'a pu se faire que par l'engagement professionnel et le sens aigu des responsabilités de tous les personnels de l'éducation, à tous les niveaux, quels que soient leurs métiers, partout sur le territoire. Les quelques réussites que nous avons pu enregistrer dans la continuité pédagogique, avec toutes les précautions de langage et les limites pédagogiques constatées, n'a pu se faire que grâce à des professeurs qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs deniers pour s'équiper. La fameuse réussite médiatisée de la rentrée scolaire, loin d'être réalisable par les seules déclarations et communications médiatiques, est donc d'abord le fruit du travail des collègues en dépit des errements dans l'acheminement des moyens nécessaires aux garanties sanitaires. Il faut souligner en particulier l'incapacité à organiser la distribution des masques (si possible de la bonne taille) dans tous les EPLE de façon cohérente et coordonnée en renvoyant systématiquement la responsabilité au local. La question de la mise à disposition de gel hydroalcoolique à tous les personnels sur tous les lieux de travail n'est pas résolu, les EPLE se réfugiant derrière des questions budgétaires, puisque les coûts induits ne sont pas compensés, mais au fait, c'est combien la vie d'un prof ou d'un AESH ?

La crise sanitaire qui secoue le pays depuis le mois de mars dernier fait quotidiennement la démonstration éclatante du besoin accru de service public d'éducation défendu par la FSU.

Or, pour la prochaine rentrée encore, les annonces montrent que ce gouvernement tourne encore le dos aux principaux enjeux, depuis la nécessaire création d'emplois de titulaires jusqu'à la revalorisation des carrières et des rémunérations de tous les personnels.

Pour le second degré, les choix budgétaires sonnent comme une nouvelle claque, après celles des années précédentes pour les personnels des lycées et collèges publics, particulièrement douloureuse pour les personnels et les élèves de notre académie. Dans le monde d'avant, les classes étaient pleines, dans le monde d'après elles sont encore plus pleines, mais avec des masques, et ce, alors même que le déconfinement de mai et juin dernier a montré l'intérêt du travail en groupes plus réduit, ce qui a été plébiscité autant par les élèves que par les enseignants de retour en classe. La suppression annoncée de 1800 emplois souligne combien le ministère se moque totalement de l'augmentation des effectifs, pourtant évidemment constatés, prévus et annoncés. Il en va de même de la situation sanitaire qui impose d'autant plus des mesures pour faire baisser les effectifs par classe à court et moyen termes. Il est proprement indigne d'ajouter à l'état de fatigue des personnels, épuisés par des années de dégradation des conditions de travail et une rentrée hors normes, un tel message de mépris. En trois ans, 7490 postes auront donc été supprimés dans le second degré public, avec un nombre important pour notre académie. Et comme si cela ne suffisait pas, le Ministre sert à nouveau son pis-aller prétendant compenser ces suppressions d'emplois en obligeant les enseignants à travailler plus. Cette année, l'avalanche d'heures supplémentaires pour pallier le manque organisé de personnels dépasse l'entendement. L'orientation budgétaire prise pour le second degré laisse entendre que les contreparties transformatrices du métier qui seraient exigées par le Ministre seraient donc labellisées « exténuer plus pour gagner plus ».

La publication caricaturale du calendrier du bac, intenable et inadapté, par voie de presse dans l'interview de Jean-Michel Blanquer donnée au « Figaro » avant toute communication aux organisations syndicales représentatives témoigne aussi de la conception du dialogue social de notre ministère. Devons-nous nous attendre à ce que vous finissiez par tenir les prochains CTA avec des journalistes plutôt qu'avec des syndicalistes si ennuyeux !

Dans le 1^{er} degré, les enseignants se sentent profondément méprisés. La distribution de masques tissus dont il est avéré qu'ils ne sont efficaces que si chacun en porte un est une provocation. Les jeunes élèves en effet ne portent pas de masques mais sont pourtant désormais considérés comme potentiellement vecteurs du Covid 19. La situation des directeurs.trices est également très sensible. Ils.elles ont à gérer dans l'urgence des cas de Covid bien souvent sans réelle aide ni soutien de leur hiérarchie. Et ce ne sont pas les mesures mises en place dès cette rentrée qui peuvent les satisfaire : l'une d'elle prévoit notamment que les DASEN puissent accorder des décharges supplémentaires aux directeurs.trices... « en fonction des moyens de remplacement disponibles ». Le doute est entier quant à la faisabilité de la chose étant donné l'état actuel des moyens de remplacement dans certaines circonscriptions ! Deux jours de formation en cours d'année et la création d'un référent ne seront pas non plus en mesure de réduire la charge de travail et la pression qui pèse de plus en plus sur leurs épaules.

La période de confinement et l'enseignement en distanciel a, par ailleurs, ouvert un champ plus qu'inquiétant à l'entrée du numérique à l'école. L'équipement d'écoles de l'Ain et du Val d'Oise en « kit d'enseignement hybride » permettant de faire classe à distance de manière interactive ne peut que nous inquiéter et nous interroger. Il restreint l'enseignement à une vision purement transmissive qui exclut tous les apports des échanges dans la classe. La fourniture de matériel adéquat à chaque élève ne peut justifier que l'enseignement à distance puisse devenir une norme au service des grandes sociétés du numérique mais aux dépens des enfants des classes populaires qui ont plus que besoin de temps d'école. La recentration des apprentissages autour des fondamentaux procède selon nous de la même volonté de satisfaire le monde économique. L'OCDE est claire sur ce point : « les programmes scolaires ne peuvent être conçus comme si tous devaient aller loin ». L'idée clairement avouée est donc de « se borner à doter les élèves des bases qui leur permettront de développer par eux-mêmes leurs connaissances ». Adaptabilité et flexibilité deviennent les maîtres mots d'une économie instable. Cette vision de l'enseignement n'est pas la nôtre. L'école républicaine que nous défendons doit redevenir un espace d'échanges et de connaissances.

Concernant la situation des Segpa, à titre d'exemple, dans l'Aube, depuis 2017, le nombre d'élèves scolarisés en SEGPA est passé de 469 à 346, 2 dispositifs ont fermé et le nombre de classe est passé de 37 à 29. Avec l'objectif atteint de rattraper la moyenne nationale, les politiques académiques et départementales s'entêtent et ne font que poursuivre leurs stratégies d'orientation à minima sur des critères plus qu'opaques (quels sont les résultats qu'il faut obtenir au test ?). Cette violence institutionnelle envers les élèves, des familles et des enseignants est de plus en plus marquée. Quand l'académie va-t-elle cesser cette course stérile à la moyenne nationale sous couvert des beaux mots d'inclusion ?

La FSU participe aux *États généraux du numérique des territoires*. Le but affiché est de faire un point de situation sur les usages du numérique durant le confinement, en dégager les points forts, les points faibles et les axes de progrès.

Lors des premières réunions départementales, la FSU a demandé la parole pour présenter quelques points de réflexion qui nous semblent centraux dans la discussion autour du numérique et qui méritent, selon nous, un débat nourri. Dans la Marne, l'adjoint du DASEN, sans doute un fervent supporter du dialogue social, a coupé sèchement la parole au représentant syndical en disant que « nous n'allions pas débattre mais respecter l'organisation prévue » soutenu par l'organisatrice de la réunion qui a trouvé intelligent de surenchérir en répondant à l'une des objections : « les discours d'introduction n'ont pas à être commentés, ni interrogés. »

Tout ceci peut sérieusement laisser penser qu'il y avait là une commande institutionnelle ferme de cadenasser les discussions et ne peut que nourrir le soupçon que les conclusions préétablies par le cabinet du ministre de ces parodies de consultations nationales sont déjà depuis longtemps écrites, quand les questions des organisations syndicales ne sont pas purement inventées comme s'est empressé de le faire l'adjoint du DASEN de la Marne, chantre du dialogue social qui terminera sur une étonnante intervention : « Je vais répondre au représentant de la FSU : il n'est pas question, avec le numérique, de remplacer les professeurs », alors qu'à aucun moment nous n'avons utilisé cette expression, car faut-il le rappeler, la FSU a été empêchée de s'exprimer correctement et surtout librement.

Dans ces circonstances, il n'est absolument pas question de laisser l'institution évoquer la qualité de la consultation nationale à travers ces *états généraux du numérique des territoires* dans notre académie à l'exemple de la Marne, et en particulier de laisser penser que ce qui en ressortira porte la caution de la FSU.

La démocratie au quotidien, c'est décidément fastidieux et fatigant dans le système macronien.